

Documents à rendre impérativement et rapidement pour l'inscription

Nouveau licencié

1. **FFHB - DOSSIER DE DEMANDE D'ADHESION**

- ❖ **FICHE DE RENSEIGNEMENT** - à remplir par le licencié
- ❖ **CERTIFICAT MEDICAL** - à faire remplir par un médecin

Merci indiquer une adresse email valide (et lisible) pour pouvoir communiquer efficacement avec l'ensemble des membres du club.

2. Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport
3. Deux photos d'identités
4. Règlement suivant tarif du tableau ci-dessous (chèques, espèces ou bon CAF, carte M'ra). Une photocopie de la carte M'Ra, sur laquelle figure le N° de la carte et le nom du titulaire de cette carte doit être transmise avec le dossier.
5. Partie détachable du règlement intérieur signé - OBLIGATOIRE

Renouvellement de licence

1. **FFHB - DOSSIER DE DEMANDE D'ADHESION**

- ❖ **FICHE DE RENSEIGNEMENT** - à remplir par le licencié
- ❖ **CERTIFICAT MEDICAL** - à faire remplir par un médecin

Merci indiquer une adresse email valide (et lisible) pour pouvoir communiquer efficacement avec l'ensemble des membres du club.

2. Deux photos d'identités
3. Règlement suivant tarif du tableau ci-dessous (chèques, espèces ou bon CAF, carte M'ra). Une photocopie de la carte M'Ra, sur laquelle figure le N° de la carte et le nom du titulaire de cette carte doit être transmise avec le dossier.
4. Partie détachable du règlement intérieur signé - OBLIGATOIRE

Le montant de la cotisation comprend l'adhésion au club et l'assurance obligatoire auprès de la **Fédération Française de HandBall**.

L'assurance obligatoire donne droit aux "Garanties de base" décrites dans le document MMA joint.

Des options complémentaires (Option 1 ou 2) sont possibles mais nécessitent une démarche personnelle.

Contactez un responsable du club pour plus d'information.

Saison 2012 / 2013		
Catégories	Années de naissance	Tarifs
Mini-hand garçons et filles (équipes mixtes)	2003 et après	70 €
- de 12 ans garçons et filles (équipes mixtes)	2001, 2002	80 €
- de 14 ans garçons	1999, 2000	90 €
- de 14 ans filles	1999, 2000	
- de 16 ans garçons	1997, 1998	100 €
- de 16 ans filles	1997, 1998	
- de 18 ans garçons	1995, 1996	110 €
- de 18 ans filles	1995, 1996	
Seniors garçons	1994 et avant	130 €
Seniors filles	1994 et avant	



Règlement intérieur et Décharge de responsabilité

Accueil des enfants lors des entraînements et des compétitions

- ❖ Pour pouvoir participer aux entraînements, le dossier d'inscription doit être rempli et rendu dans sa totalité.
- ❖ La licence étant une "Licence – Assurance" en l'absence de dossier complet au-delà de 3 entraînements l'accès aux entraînements ne sera plus possible.
- ❖ Les animateurs ne peuvent pas assurer la surveillance des enfants à l'extérieur du gymnase. Les enfants devront donc obligatoirement être accompagnés jusque dans le gymnase et attendus dans le gymnase à la fin des entraînements, ils ne devront en aucun cas attendre seul sur le parking ou à l'extérieur.
- ❖ De même lors des déplacements pour les compétitions ne laisser pas votre enfant sur le parking sans vous être assuré de la présence de l'animateur.
- ❖ L'animateur ne peut pas vérifier l'identité des personnes qui accompagnent les enfants.
- ❖ Le HBCG décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets tels que téléphone portable, montre, bijoux... apportés par les adhérents.
- ❖ L'accès au pourtour du gymnase est interdit aux véhicules motorisés (même pour la dépose de personnes), les vélos doivent être parqués aux emplacements désignés hors du gymnase.

Engagements des joueurs et joueuses

- ❖ Je m'engage à venir à tous les entraînements et à toutes les rencontres, en cas d'impossibilité, je dois prévenir mon entraîneur le plus tôt possible.
- ❖ Je m'engage à venir avec une tenue adéquate (survêtement, short, tee-shirt, baskets d'intérieur). Les personnes jouant les rencontres en déplacements, seront prioritaires lors des matches à domicile.
- ❖ Je m'engage à être, dans la mesure du possible, présent(e) lors des manifestations organisées par le club (soirée dansante, marché...)
- ❖ Je prends soin du matériel, des maillots et des locaux (gymnase, vestiaires et local) qui me sont prêtés. En raison de la perte récurrente de ballons, il pourra être demandé une participation à l'achat de nouveaux ballons à hauteur de 10 € si cela s'avère nécessaire au cours de la saison.
- ❖ Par sécurité pour les autres et pour moi-même, je ne joue avec aucun bijou (montres, bracelets...). Les piercings doivent être protégés, s'ils ne peuvent être enlevés.
- ❖ Et règle d'or, je respecte mes adversaires tant dans mes gestes et mes paroles.

✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----

Je soussigné(e) Mme, M _____ (père, mère, tuteur) de l'enfant

Nom _____ Prénom _____ Né(e) le _____

Adresse : _____

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et d'animation.

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurances et des options facultatives disponibles

Contrat MMA : N° 114 246 500 en annexe.

A _____ Le : _____

"Lu et approuvé" Signature

Signature du joueur

A quoi sert le contrat ? Il s'agit d'un contrat collectif d'assurance couvrant : de manière obligatoire la responsabilité civile et la défense pénale des assurés de manière facultative les accidents corporels (individuelle accident) et l'assistance

Qù ? Ce contrat produit ses effets dans le monde entier.

Pour quelles activités ? La pratique et l'enseignement du Handball et de ses activités dérivées, connexes et complémentaires dans le cadre fédéral, les réunions, assemblées, les manifestations culturelles, récréatives, l'administration des structures etc., ainsi que les déplacements relatifs à ces activités.

Pour qui ? Les associations sportives affiliées et sociétés sportives, comités, ligues et fédération et tous les licenciés de la FFHB (sous réserve des garanties spécifiques à chaque catégorie)

MONTANT DES GARANTIES

1 / RESPONSABILITE CIVILE (obligatoire)

	Montants	Franchises
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	15 000 000 € par sinistre	Néant
dont dommages matériels et immatériels consécutifs	10 000 000 € par sinistre	Néant
dont dommages immatériels non consécutifs	2 000 000 € par an d'assurance	1 500 € par sinistre
dont atteintes à l'environnement	1 500 000 € par an d'assurance	750 €
Protection juridique (recours et défense)	30 500 €	Néant

TARIFS ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

0,80 € TTC : licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir + 16 ans.

0,30 € TTC : licence 9 à 16 ans, licences dirigeant, licence avenir

0,05 € TTC : licence - 9 ans, licence événementielle (prise en charge FFHB)

2 / AUTRES GARANTIES (facultatives)

2.1 / ASSISTANCE VOYAGES EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE (franchise 50 km, durée maxi : 1 mois)

- 1) Frais de transport : Frais réels
- 2) Soins médicaux à l'étranger : 10 000 €
- 3) Rapatriement ou transport sanitaire : Frais réels
- 4) Retour prématuré : Frais réels
- 5) Transport et rapatriement du corps : Frais réels
- 6) Retour des autres personnes : Frais réels
- 7) Transport d'un membre de la famille : Frais réels - Frais d'hôtel 31 €/jour (maximum 10 jours)
- 8) Caution pénale : 7 490 €

RENSEIGNEMENTS :

MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

14, Boulevard Marie et Alexandre Oyon

72030 Le Mans Cedex 9

Tél : 02 43 41 73 95 (suivi contrat) et 03 88 11 70 08 ou 70 21 (suivi accident)

Déclarations de sinistre, Compléments d'informations... : Consulter www.ff-handball.org

ASSISTANCE :

MMA ASSISTANCE

Tél : 01 40 25 59 59

N° Protocole 582 469

2.2 / ACCIDENTS CORPORELS

	Garanties de base	Option 1	Option 2	Franchises
Décès	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 15 000 €	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 30 000 €	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 45 000 €	Néant
Invalité permanente (IPP selon %)	60 000 €	120 000 €	180 000 €	IPP ≥ 5%
Frais de traitement/ pharmaceutiques/ chirurgicaux/médicaux	200% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	200% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	300% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	Néant
Hospitalisation	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier			Néant
Soins dentaires et prothèses	300 € par dent * maxi 5 dents	300 € par dent * maxi 5 dents	450 € par dent * maxi 5 dents	Néant
Bris de lunettes Prothèse auditive	250 € * 500 € *	400 € * 1 000 € *	600 € * 1 500 € *	Néant
Frais de rattrapage scolaire	30 € par licencié et par jour avec un maximum de 365 jours			5 jours
Frais de redoublement / reconversion	3 000 €			Néant
Indemnités journalières	NEANT	30 € par jour avec un maximum de 365 jours (perte de salaire justifiée)	60 € par jour avec un maximum de 365 jours (perte de salaire justifiée)	Néant
TARIFS du 01/07/12 au 30/06/13	3,05 € TTC : licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir + 16 ans. 1,15 € TTC : licence 9 à 16 ans, licences dirigeant, licence avenir 0,15 € TTC : licence - 9 ans, licence événementielle (prise en charge FFHB)	40 €/TTC/An	80 €/TTC/An	

* après intervention sécurité sociale et mutuelles

Saison

2012-2013

Numéro de licence :

16

01

007

Ligue

Comité

Club

Sexe

Adhérent

(emplacement réservé à la ligue)

Club :

HANDBALL CLUB GESSIEN - FERNEY-VOLTAIRE

FICHE DE RENSEIGNEMENT

L'adhérent(e) vérifie, complète ou corrige les données présentes, fait remplir le certificat médical par un médecin puis remet le dossier à son club, qui le valide et l'enregistre avant de le transmettre à la ligue pour qualification.

Titre : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom de famille :	Nom d'usage :
	Prénom :	Nationalité :
Latéralité : <input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher <input type="checkbox"/> Ambidextre	Né(e) le :	Ville de naissance :
	Adresse :	Dép. naissance :
		Pays de Naissance :
		Coordonnées ...
		... tél. domicile :
		... tél. bureau :
		... portable :
		... fax :
Taille (en cm) :	CP :	Ville :
	Pays :	Email :

- Je ne souhaite pas que mes coordonnées postales puissent être cédées à des partenaires commerciaux.
- Je souhaite que mon courriel (e-mail) puisse être cédé à des partenaires commerciaux. (si non coché l'adresse email restera réservée exclusivement aux communications fédérales)

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- des conditions du contrat d'assurance MMA n°114 246 500 souscrit par la FFHB et être informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut m'exposer. Si je ne souhaite pas souscrire cette assurance de personnes, je coche cette case .
- de la possibilité de souscrire directement auprès de MMA, à titre individuel, une des deux options complémentaires d'assurance.
- des différents tarifs de licence appliqués par la FFHB pour la présente saison sportive.

La présente demande implique l'adhésion pleine et entière aux statuts et règlements de la FFHB

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit d'écrire au président de la FFHB en fournissant un justificatif d'identité.

J'atteste être informé(e) que la FFHB, la ligue et/ou le comité dont je relève peuvent être amenés, dans le strict cadre de la promotion et du développement du handball, à utiliser des photographies prises à l'occasion de manifestations organisées par eux et présentant plus de 3 licenciés identifiables. Si je ne souhaite pas que mon image soit utilisée dans le cadre précisé ci-dessus, je coche cette case .

Par la présente, je soussigné(e), représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé pour lequel une licence à la FFHB est sollicitée, autorise tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la fédération internationale de handball (IHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé. Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme).

Signature de l'adhérent(e)

Si mineur ou protégé : signature des parents ou du représentant légal

SITUATION ADMINISTRATIVE

à vérifier et compléter par le club

<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Mutation	Si mutation, indicateur : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Nom, signature et tampon du club
Licence demandée :			Autre(s) qualité(s) éventuelle(s) :	
<input type="checkbox"/> Joueur	<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Jeune dirigeant	<input type="checkbox"/> Entraîneur <input type="checkbox"/> Arbitre	le : ___ / ___ / _____
<input type="checkbox"/> Blanche joueur	<input type="checkbox"/> Corpo	<input type="checkbox"/> Blanc dirigé	En cas de mutation, si l'option n'est pas proposée dans Gest'Hand dans la procédure de création de licence, alors contacter votre ligue avant de poursuivre.	
<input type="checkbox"/> Avenir	<input type="checkbox"/> Loisir			

ENREGISTREMENT PAR LA LIGUE REGIONALE

réservé à la ligue

Cachet de la Poste :	Date de Qualification :	Visa de la ligue :
___ / ___ / _____	___ / ___ / _____	

Fédération Française de Handball - 62 rue Gabriel Péri ■ 94257 Gentilly Cedex ■ France - (T) 01 46 15 03 55 - (F) 01 46 15 03 60 - ffbh@handball-france.eu - www.ff-handball.org

CERTIFICAT MEDICAL

A faire remplir par un médecin

Obligatoire pour les licences « Joueur », « Corpo », « Blanche Joueur », « Loisir » et « Avenir »

Ecrire en MAJUSCULE, SVP.

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. - Mme (*)

né(e) le

dont les données morphologiques sont les suivantes :

Taille = ___ m ___ cm Poids = ___ kg

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date : ___ / ___ / _____

Signature et tampon du médecin →

(*) rayez la mention inutile